



DANS L'ATTENTE D'UN NOUVEL EVEQUE

Le billet de l'Administrateur diocésain

numéro 1 - 23 septembre 2024

Chers amis,

Le 31 août dernier, Monseigneur Benoît BERTRAND a célébré une messe d'action de grâce, pour le ministère épiscopal vécu en Lozère, au service du Diocèse de MENDE. Nous étions nombreux à l'avoir rejoint dans notre cathédrale. L'expression de notre reconnaissance ne s'est pas limitée à cette célébration joyeuse, touchante, engageante. Nombre, parmi nous, l'avons accompagné lors de son installation à PONTOISE le 15 septembre.

Le 17 septembre au matin, le Collège des consultants s'est réuni et m'a élu Administrateur diocésain, pour assurer le gouvernement du diocèse dans l'attente d'un nouvel évêque.

Je savais que cette élection était l'un des possibles. Je la reçois avec confiance, grâce à vous : prêtres, diacres, membres des services diocésains, des secrétariats, et vous tous dans la diversité de vos présences actives dans les paroisses, les diverses instances de pastorale, d'enseignement, de même qu'à tous les niveaux de l'engagement dans la mission évangélique. Je compte sur la prière particulière des consacrées, et des communautés religieuses.

Mon rôle ne suppose pas d'autre initiative que celle de confirmer les lignes pastorales ouvertes par Monseigneur BERTRAND, et les événements inscrits au calendrier établi sous son impulsion pour ce début d'année pastorale. L'évènement FAMISSIO dans trois paroisses et l'ouverture de l'année sainte fin décembre, y sont inscrits, avec les autres rendez-vous de la pastorale ordinaire dans chaque lieu. L'année sainte du Jubilé « pèlerins d'espérance » approche à grands pas. Nous en reparlerons bientôt.

Je ne veux pas passer sous silence deux appuis, plus particuliers, qui me sont offerts pour mon service d'Administrateur. Le premier est indiqué dans le « code de droit canonique » (canons 421, 1277). Le second émane du « Conseil pour les questions canoniques » : « Le gouvernement pendant la vacance du Siège », version 2008, § 7.

1. Pour les « affaires d'importance », c'est avec le Collège des consultants, que l'Administrateur doit décider, quant au statut éventuel à concéder aux personnes, et quant aux dispositions économiques qui pourraient s'avérer nécessaires.
2. Pour les « affaires courantes », l'Administrateur « peut s'entourer de conseillers ». J'ai donc demandé à Christophe TREBUCHON, secrétaire général du diocèse (à partir de novembre 2024), Brigitte DE CARVALHO, économiste diocésain, Joachim COLY, curé modérateur, et René CEBELIEU, membre du Collège des consultants, s'ils voulaient bien être ceux-là. Je les remercie d'avoir accepté.

Je vous entretiendrai de ce qui sera utile à notre mission commune lors d'autres « billets ».

Mais dès maintenant, il nous faut, en gardant le cap pastoral reçu, nous engager dans la prière vers l'accueil du nouvel évêque. A cet effet, je vous confie la formule en pièce-jointe. Je propose qu'elle soit récitée de façon communautaire à la fin des messes dominicales (anticipées ou du jour), de même que lors des solennités ou des rassemblements à venir. Nous nous appliquerons, aussi, à la réciter personnellement tous les jours.

Avançons ensemble, en communion, Peuple signé de la sainteté de Dieu et en marche !

Christian MICHEL +
Administrateur diocésain